

# Politiques et pratiques de la peine

## Titulaires

Jessica FILIPPI (Coordonnateur) et Philippe MARY

## Mnémonique du cours

CRIM-C521

## Crédits ECTS

5 crédits

## Langue(s) d'enseignement

Français

## Période du cours

Deuxième quadrimestre

## Campus

Solbosch

## Contenu du cours

Introduction – Nouvelle pénologie et justice actuarielle

1. Prisons

> Lois pénitentiaires et surpopulation

2. Défense sociale

- Internement et mise à disposition de 1930 à 2016

3. Sanctions dans la communauté

- Pratiques d'assistants de justice

- Expériences de justiciables

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'étudiant pourra connaître plus en profondeur les tenants et aboutissants de la politique pénitentiaire belge dans leur confrontation avec les pratiques des acteurs professionnels.

## Pré-requis et co-requis

### Connaissances et compétences pré-requises

Ce cours suppose que la matière du cours de pénologie est acquise

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours ex cathedra, les débats avec les étudiants sur base d'une préparation préalable minimale étant encouragés.

### Contribution au profil d'enseignement

Le cours approfondit les cours de pénologie et de politiques pénales.

### Références, bibliographie et lectures recommandées

Une bibliographie sera fournie avec le plan détaillé du cours

### Support(s) de cours

Université virtuelle

## Autres renseignements

### Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

## Méthode(s) d'évaluation

Examen oral, Présentation orale et Travail personnel

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Examen à 100%

### Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

## Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-CRIM | **Master en criminologie** | finalité Spécialisée/bloc 2